

Chef de projet en rénovation énergétique

Certification professionnelle

enregistrée au RNCP 38521 de niveau 5 - Bac+2

Certificateur : SONELO par décision du 21/12/2023

SF-F1232-5ème éd-juil2026

Codes NSF : 232r et 233p - Formacodes : 22485 ; 22215 et 22210

Objectifs

- Identifier les souhaits et les exigences du client avec une fiche d'intervention en ce qui concerne son projet de rénovation pour dresser les grandes lignes d'un programme d'économie d'énergie cohérent.
- Construire des solutions de réduction de consommation énergétique en examinant les substitutions d'énergie possible en recourant aux énergies renouvelables permettant un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre.
- Concevoir un prévisionnel des coûts des travaux par poste et global à l'aide d'un outil de simulation tarifaire, pour comparer l'impact financier de chaque programme proposé.
- Coordonner les entreprises intervenantes afin d'assurer la bonne mise en œuvre du projet de travaux et la résolution des difficultés techniques éventuellement constatées lors de la pose du matériel par les entreprises en réalisant un suivi de chantier.
- Piloter la mise place du projet/chantier, en contrôlant à une fréquence pertinente à l'aide du cahier des charges : les conditions de réalisation, les résultats atteints et les étapes restantes, afin de décider des ajustements à réaliser

Les suites du parcours :

Après obtention de la certification professionnelle, d'autres formations complémentaires peuvent être envisagées :

- Formation VMC
- Formation infiltrométrie
- Formation Expert en rénovation énergétique

Les débouchés :

Après obtention du certificat, les types d'emplois accessibles sont :

- Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment
- Technicien en rénovation énergétique
- Chef de projet en rénovation énergétique
- Responsable technique en rénovation énergétique
- Coordonnateur de projet en rénovation énergétique
- Conseiller en rénovation énergétique
- Accompagnateur énergétique
- Auditeur énergétique

Les équivalences / passerelles :

La certification professionnelle est reconnue (RNCP 38521) et équivaut à un Bac+2 dans le domaine du bâtiment.

Les équivalences de nos blocs de compétences avec les autres certifications sont accessibles sur notre fiche France Compétence RNCP 38521

Les taux pour 2025 :

- 100% de présentation à la certification professionnelle de Chef de Projet en Rénovation Énergétique dont 66% de réussite
- Taux d'insertion à 6 mois : 75% de retour à l'emploi, dont 100% dans le domaine chef de projet en rénovation énergétique
- Taux de satisfaction : 91% de satisfaction globale à la formation

Public Visé

Tout public

Durée

315.00 Heures

45 Jours

Pré Requis

Les pré-requis (passerelles) pour accéder à cette formation sont :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 5 minimum dans le domaine du bâtiment, de la construction ou de l'énergétique OU
- Etre titulaire d'une certification de niveau 4 au minimum et justifier d'une expérience professionnelle de 1 an minimum OU
- Justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle

Blocs de Compétences

- BLOC 1 : Analyse énergétique du bâtiment
- BLOC 2 : Conception et préparation d'un programme d'amélioration énergétique
- BLOC 3 : Analyse financière et accompagnement aux aides dédiées à la rénovation énergétique
- BLOC 4 : Accompagnement pour la mise en oeuvre des préconisations et du suivi des travaux
- BLOC 5 : Organisation, animation et gestion des interfaces des différents interlocuteurs

45 jours de formation, dont 5 jours de pratique

*Les examens de certification personnelle se font auprès d'un organisme de certification indépendant, partenaire ou de votre choix, accrédité par le COFRAC

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS et MÉTHODES :

- Exposés, démonstrations, questions-réponses, échanges d'expérience, exercices pratiques, étude de cas, rencontres avec des professionnels et immersion en entreprises ou pratiques terrain
- Supports pédagogiques et ressources documentaires téléchargeables (cours, exercices)
- matériel de diffusion simultanée en direct via un système de visioconférence haute qualité, plateau technique (150m²)
- SONELO s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, participative et démonstrative, avec des exercices pratiques et personnalisés, qui permet l'ancrage en temps réel.

MODALITÉS :

- Format de formation au choix :
 - Visio (connexion internet indispensable - PC ou tablette équipé d'un micro et d'une caméra) + présentiel (70h obligatoires)
 - Présentiel dans nos centres d'Ile de France (78 - Les Alluets le Roi) ou PACA (84 - Avignon)
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Evaluation à chaud de satisfaction en fin de formation.

Informations modalités et délais d'inscription

DATE : nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX : Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78) ou Avignon (84)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation) Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis : un QCM pour validation par module (note minimale de 10/20).
- Travail personnel en relation directe avec l'exercice du métier de chef de projet en rénovation énergétique et encadré par des directives.
- L'évaluation de la certification professionnelle est réalisée à travers un mémoire sur cas, une présentation d'une partie du mémoire au jury à l'oral et une mise en situation devant un jury composé de professionnels du domaine.
- La certification s'acquiert par capitalisation des blocs de compétences et/ou correspondance. La validation de la totalité des 5 blocs de compétence est obligatoire pour l'obtention de la certification professionnelle.
- Evaluation de la satisfaction de la formation (questionnaire).
- Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de fin de formation).

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 10 à 17 Personnes



Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr



RNCP38521